

## Présentation de la Coalition scientifique : Partie B – Contribution aux potentiels domaines de travail intersessions en vue d’informer le CIN-3

Nom de l’organisation (pour les observateurs au comité)	<b>Coalition scientifique pour un traité efficace sur les plastiques</b> (Coalition scientifique), coordonnée par l’Institut norvégien de la recherche sur l’eau
Nom et coordonnées de la personne à contacter au sujet de cette présentation	<b>Secrétariat de la Coalition scientifique</b> <a href="mailto:scientists.coalition@ikhapp.org">scientists.coalition@ikhapp.org</a> <a href="https://ikhapp.org/scientistscoalition/">https://ikhapp.org/scientistscoalition/</a>
Date	15/08/2023

Suite aux discussions ayant eu lieu au sein du groupe de contact 1, la [Coalition scientifique](#) est tout à fait d’accord avec la liste des propositions de travail intersessions fournie par les présidents des groupes de contact. Nous pensons que l’un des objectifs principaux de ce travail intersessions devrait être de **développer des critères multi-niveaux pour informer des mesures de contrôles substantielles visant à réduire et à simplifier la production et l’utilisation des plastiques**. Nous pensons aussi qu’un tel travail devrait inclure des critères permettant de reconnaître les « produits plastiques problématiques et évitables », les « substances inquiétantes » ainsi que les « plastiques, secteurs, utilisations et fonctionnalités problématiques pour lesquels aucun substitut n’est disponible ». Ce travail devrait aussi se pencher sur **les objectifs et voies possibles pour réduire la production de plastiques et autres produits chimiques dangereux de façon progressive et significative**<sup>1</sup>.

Sur la base du travail du Conseil des Ministres des pays nordiques<sup>2</sup>, du Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm<sup>3</sup>, et du PNUE<sup>4</sup>, nous recommandons que les concepts de **sécurité**, de **nécessité** et de **durabilité** guident la prise de décision pour toutes les obligations fondamentales<sup>5</sup>, et que le travail intersessions soit guidé par les principes établis par la hiérarchie zéro déchet.

Compte tenu de la rapidité à laquelle les scientifiques évoluent dans ce domaine, il est important que le traité soit conçu pour être malléable afin de garantir qu’il puisse être mis à jour régulièrement à la lumière des progrès de la science et des connaissances.

Les experts de la Coalition scientifique sont ouverts à la consultation pendant la période intersessions.

<sup>1</sup> Synthèse du groupe de contact 1

<sup>2</sup> Rognerud, I., *et al.* (2022). International sustainability criteria for plastic products in a global agreement on plastic pollution. Nordic Council of Ministers.

<sup>3</sup> BRS (2023). Global governance of plastics and associated chemicals. Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions, United Nations Environment Programme, Geneva. Karen Raubenheimer, Niko Urho.

<sup>4</sup> United Nations Environment Programme and Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions (2023). Chemicals in plastics: a technical report. Geneva.

<sup>5</sup> Options for Elements, Available at: <https://wedocs.unep.org/xmlui/bitstream/handle/20.500.11822/42190/UNEP-PP-INC.2-4%20English.pdf>

## Contribution au travail intersessions pour le groupe de contact 1

La Coalition scientifique recommande à la présidence, avec le soutien du Secrétariat, de donner la priorité à des travaux intersessions individuels portant sur les thèmes suivants :

1. Réduire l'offre, la demande et l'utilisation de polymères plastiques primaires (obligation fondamentale 1)
2. Substances chimiques et polymères problématiques (obligation fondamentale 3).
3. La conception produit, par exemple en vue de favoriser la durabilité, la réutilisabilité ou la circularité (obligation fondamentale 6)<sup>6</sup>
4. La transparence et le droit à l'information (question complémentaire 2)<sup>7</sup>.

Cette répartition permettra de donner la priorité aux travaux portant sur l'extraction de matières premières, les polymères, les produits chimiques associés aux plastiques, les produits et leur conception, qui constituent les thèmes les plus urgents. Nous reconnaissons également la nécessité de travailler sur des matériaux de substitution ou de remplacement sûrs et durables, sur la responsabilité élargie des producteurs, sur la gestion rationnelle des déchets et sur des technologies d'élimination et d'assainissement sûres et durables, sur les technologies de remédiation ainsi que sur la transparence des matériaux et des produits tout au long de leur cycle de vie. Toutes ces approches doivent se faire en accord avec des normes de sécurité et de durabilité ambitieuses, qui s'améliorent au fil du temps. Nous proposons que ces initiatives adoptent des stratégies sectorielles spécifiques tout en prenant en considération les priorités et besoins régionaux<sup>8</sup>.

### **Réduire l'offre, la demande et l'utilisation de polymères plastiques primaires (obligation fondamentale 1)**

Pendant le groupe de contact 1, certains États membres ont exprimé leur soutien à l'établissement d'objectifs internationaux pour ce qui est de la production de polymères plastiques primaires. La Coalition scientifique, en accord avec ces suggestions, reconnaît l'importance primordiale de la détermination d'objectifs de réduction globale vérifiables et fixés dans le temps, de mesures de contrôle et de moyens de mise en œuvre (y compris en termes de financement) pour réduire la production de plastiques primaires et de produits chimiques associés de façon progressive et substantielle. Ces travaux doivent être guidés par les principes de la hiérarchie zéro déchet. Les États membres ont aussi mis en lumière la nécessité d'incorporer des mesures de déclaration et de suivi pour contrôler la production, l'utilisation, l'import et l'export.

En vue de répondre à cette nécessité, la Coalition scientifique estime qu'il est impératif de s'engager dans un effort intersessions à l'issue non-prédéterminée pour réfléchir aux voies et aux mécanismes les plus adaptés. Ces discussions devraient aussi prendre en considération les prérequis en matière de rapports et de suivi harmonisés, ainsi que le soutien technique et financier nécessaire à leur mise en œuvre.

### **Substances chimiques et polymères problématiques (obligation fondamentale 3).**

La Coalition scientifique constate qu'il est nécessaire de mener des travaux intersessions afin de définir des critères pour les polymères et les produits chimiques problématiques associés aux plastiques, à inclure en annexe de l'instrument. Le développement de tels critères doit se baser sur les concepts de **sûreté**, de **nécessité** et de **durabilité**, en adoptant des approches sectorielles

---

<sup>6</sup> Options for Elements. Available at: <https://wedocs.unep.org/xmlui/bitstream/handle/20.500.11822/42190/UNEP-PP-INC.2-4%20English.pdf>

<sup>7</sup> Options for Elements.

<sup>8</sup> Erdle, L.M., Eriksen, M., 2023. Monitor compartments, mitigate sectors: A framework to deconstruct the complexity of plastic pollution. *Marine Pollution Bulletin* 193, 115198. Available at: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0025326X23006318>

spécifiques et régionales. Ce travail doit aussi donner la priorité à l'identification et l'élimination progressive des polymères et groupes chimiques les moins sûrs, essentiels et durables pour les environnements naturels, la santé des êtres humains, l'économie et la société.

### *Nécessité*

La Coalition scientifique propose l'adoption du concept d'« utilisation essentielle » pour identifier les utilisations « nécessaires à la santé, à la sécurité ou essentielles au bon fonctionnement de la société », en accord avec le protocole de Montréal<sup>9</sup>. Nous recommandons une application élargie du concept prenant en considération les technologies et produits ainsi que les polymères et produits chimiques associés aux plastiques grâce à des critères dédiés<sup>10</sup>. Le critère de nécessité devrait être un outil précieux pour mieux comprendre les complexités à l'œuvre et appuyer les mesures de politique permettant de différencier les besoins authentiques et de s'ouvrir à la circularité. Nous recommandons également que ces critères se prennent en considération les contraintes économiques, géographiques et de capacité spécifiques à chaque communauté, et de prendre en compte la surconsommation de produits jugés essentiels, tels que certains produits de santé à base de plastique.

### *Durabilité*

La notion de « durabilité » telle que définie par les objectifs de développement durable (ODD) est alimentée par les concepts d'équité sociale, de viabilité économique et de la préservation de l'environnement. C'est pourquoi la Coalition scientifique estime que les critères de durabilité doivent élargir la définition de « performance environnementale »<sup>11</sup> pour y inclure les consommations d'eau et d'énergie, les émissions de dioxyde de carbone et la biodiversité, ainsi que les concepts énumérés précédemment : équité sociale, viabilité économique et durabilité.

Les groupes intersessions sont encouragés à s'appuyer sur la proposition du Conseil des Ministres des pays nordiques comme point de départ du développement de sous-critères spécifiques à chaque étape du cycle de vie des plastiques. Ces sous-critères pourraient s'inspirer des principes de circularité sûre, comme la réduction des déchets, la durabilité et les possibilités de recyclage<sup>12</sup>.

### *Sécurité*

Le travail intersessions sur les critères de sécurité pourrait s'inspirer du récent rapport émis par le Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm<sup>13</sup>. Concentrer les efforts sur les critères de sécurité devrait aider à atténuer les effets mécaniques, hormonaux et antimicrobiens néfastes ou délétères associés aux polymères et produits chimiques associés aux plastiques (et, par ailleurs, aux produits et aux technologies). L'élaboration de ces critères doit être guidée par des considérations englobant la toxicité et les compositions chimiques, incluant les impacts sur la santé humaine en termes de cancer et de perturbation endocrinienne ainsi que sur le bien-être non humain, tels que l'enchevêtrement dans les équipements de pêche.

De tels critères pourraient aussi servir à garantir que les produits chimiques dangereux soient

---

<sup>9</sup> Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer. See also: UNEP (2023) Chemicals in Plastics, p.52

<sup>10</sup> Cousins, I. T., De Witt, J. C., Glüge, J., Goldenman, G., Herzke, D., Lohmann, R., ... & Wang, Z. (2021). Finding essentiality feasible: common questions and misinterpretations concerning the "essential-use" concept. *Environmental Science: Processes & Impacts*, 23(8), 1079-1087.

<sup>11</sup> BRS (2023). Global governance of plastics and associated chemicals. Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions, United Nations Environment Programme, Geneva. Karen Raubenheimer, Niko Urho.

<sup>12</sup> Rognerud, I., et al. (2022). International sustainability criteria for plastic products in a global agreement on plastic pollution. Nordic Council of Ministers.

<sup>13</sup> Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (2023). Global governance of plastics and associated chemicals. Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions, United Nations Environment Programme, Geneva. Karen Raubenheimer, Niko Urho.

manipulés avec précaution, à prévenir la contamination lors du recyclage, à protéger les droits humains et des travailleurs-euses, à réduire la diffusion de microplastiques et à faciliter le commerce responsable des déchets plastiques<sup>14</sup>.

*Mettre la priorité sur l'identification des polymères et autres produits chimiques problématiques associés aux plastiques*

La Coalition scientifique propose que le travail intersessions mette la priorité sur l'identification des polymères et groupes chimiques les plus dangereux, les moins essentiels et les moins durables. Des substances identifiées comme telles pourraient être incluses en annexe pour fournir une liste initiale de polymères et groupes chimiques problématiques à cibler en vue d'un contrôle immédiat sur la base des connaissances scientifiques actuelles.

À cette fin, et sur la base des discussions menées dans le groupe de contact 1, les polymères et autres produits chimiques associés correspondant aux critères de priorité listés ci-dessous pourraient être inclus dans une telle liste :

- a. Polymères et produits chimiques associés pour lesquels il existe suffisamment de preuves de leur dangerosité (**dangereux**)
- b. Polymères et produits chimiques associés pouvant être remplacés par des solutions de remplacement existantes pour des utilisations et applications définies (et essentielles) (**non-essentiels**)
- c. Polymères actuellement non recyclables de façon sûre et durable, très difficiles à recycler, ou qui entravent la circularité non toxique (**non durables ou dangereux**)

Les polymères plastiques pouvant vraisemblablement correspondre à ces critères incluent le polychlorure de vinyle (PVC)<sup>15</sup>, le polystyrène (PS)<sup>16</sup> et les fluoropolymères<sup>17</sup>. Pour ce qui est des produits chimiques associés aux plastiques, ceux-ci incluraient vraisemblablement les agents ignifuges bromés (RFB) ou chlorés, les agents ignifuges organophosphorés et les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)<sup>18</sup>, et plus encore<sup>19</sup>.

Des critères de priorité similaires pourraient être développés pour les produits et technologies en lien avec les déchets tels que la gestion, l'enlèvement/récupération et l'assainissement des déchets plastiques.

**La conception produit, par exemple en vue de favoriser la durabilité, la réutilisabilité ou la circularité (obligation essentielle 6)**

La Coalition scientifique propose un travail intersessions indépendant en vue de développer des critères visant à favoriser l'amélioration de la conception des produits à base de plastiques, et ce

---

<sup>14</sup> Rognerud, I., et al. (2022). International sustainability criteria for plastic products in a global agreement on plastic pollution. Nordic Council of Ministers.

<sup>15</sup> Rodrigues, M. O., Abrantes, N., Gonçalves, F. J. M., Nogueira, H., Marques, J. C., & Gonçalves, A. M. M. (2019). Impacts of plastic products used in daily life on the environment and human health: What is known?. *Environmental toxicology and pharmacology*, 72, 103239.

<sup>16</sup> National Toxicology Program. (2021). Styrene. Dans le 15<sup>e</sup> rapport sur les agents cancérigènes [Internet]. National Toxicology Program. [Available here.](#)

<sup>17</sup> Lohmann, R., Cousins, I. T., DeWitt, J. C., Gluge, J., Goldenman, G., Herzke, D., ... & Wang, Z. (2020). Are fluoropolymers really of low concern for human and environmental health and separate from other PFAS?. *Environmental science & technology*, 54(20), 12820-12828.

<sup>18</sup> Scheringer, M. (2023). Innovate beyond PFAS. *Science*, 381(6655), 251-251.

<sup>19</sup> United Nations Environment Programme and Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions (2023). *Chemicals in plastics: a technical report*. Geneva.

dans le but de s'affranchir du seul recyclage et d'inclure les concepts de réutilisabilité et d'économie de fonctionnalité. Le développement de tels critères doit lui aussi se baser sur les concepts de **sûreté**, de **nécessité** et de **durabilité**, tels que décrits ci-dessus. Du fait de son rapprochement thématique, un tel travail intersessions pourrait inclure des discussions concernant les produits plastiques problématiques (obligation fondamentale 2).

### **Transparence et droit à l'information (question complémentaire H)<sup>20</sup>**

La transparence est un prérequis nécessaire à une circularité sûre et durable, et devrait donc être une priorité essentielle du travail intersessions<sup>21</sup>. Atteindre un tel objectif pourrait nécessiter d'établir une approche standardisée universelle d'accès aux informations importantes au sujet de la composition des produits qui utiliserait les outils numériques modernes. Le concept de « Passeport numérique des produits »<sup>22</sup> introduit par l'UE est un excellent exemple. La vérification de la conformité aux critères de durabilité pourrait aussi se faire grâce à un étiquetage harmonisé à l'échelle internationale. Un tel étiquetage signifierait que les produits ont été évalués contre des critères rigoureux de sécurité, de durabilité et de nécessité. Améliorer la transparence des produits pourrait aussi diminuer les obstacles rencontrés par les nations importatrices, en particulier celles disposant de ressources limitées, qui pour beaucoup se reposent essentiellement sur les produits importés<sup>23</sup>.

De plus, les technologies de gestion, d'enlèvement et d'assainissement des déchets requièrent des évaluations environnementales, économiques et culturelles indépendantes et des informations sur les émissions dans l'air, dans l'eau et dans les sols devraient être communiquées aux communautés et autorités municipales pour assurer un consentement libre et éclairé. La mise en œuvre de telles stratégies a le potentiel de combler les inégalités d'information et de renforcer l'application de pratiques durables à l'échelle mondiale.

## **Contribution au travail intersessions pour le groupe de contact 2**

### **Mécanisme de financement**

Le mécanisme de financement du traité à venir doit être structuré de façon à incarner et opérationnaliser les principes essentiels de la hiérarchie zéro déchet, en garantissant que les ressources financières seront allouées en priorité aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie. Cela nécessite d'orienter les fonds disponibles vers des aspects clés tels que le réexamen et la refonte des systèmes destinés à réduire la production et la consommation inutiles et le gaspillage, et mettre la priorité sur les efforts de réduction. Malgré l'efficacité et la performance accrues de ces stratégies dans la réduction des déchets plastiques et de la pollution associée, celles-ci ne reçoivent souvent pas l'attention qu'elles méritent et ont tendance à être sous-financées, une tendance qui doit être inversée dans le cadre du traité.

Par conséquent, nous invitons le secrétariat à conduire une évaluation de l'attribution actuelle des ressources financières, en accord avec la hiérarchie zéro déchet, à l'échelle nationale, régionale et internationale. Une telle analyse serait essentielle à la création du mécanisme financier envisagé par le futur traité sur les plastiques.

---

<sup>20</sup> Options for Elements <https://wedocs.unep.org/xmlui/bitstream/handle/20.500.11822/42190/UNEP-PP-INC.2-4%20English.pdf>

<sup>21</sup> Getor, R. Y., Mishra, N., Ramudhin, A. (2020). The role of technological innovation in plastic production within a circular economy framework. *Resources, Conservation and Recycling* 163: 105094. <https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2020.105094>.

<sup>22</sup> BRS (2023). *Global governance of plastics and associated chemicals*. Secretariat of the Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions, United Nations Environment Programme, Geneva. Karen Raubenheimer, Niko Urho.

<sup>23</sup> Speranskaya, O., Prevodnik, A., Eurpidou, R., (2022). *White Paper for a Global Minimum Transparency Standard (GMTS) for hazardous chemicals in products*. Health and Environment Justice Support, Swedish Society for Nature Conservation, groundwork. Available online: <https://www.globalchemicaltransparency.org/>

## Organe scientifique et technique

De façon à pouvoir assister les délégués de façon optimale et équitable, les recherches scientifiques indépendantes les plus récentes doivent être mise à disposition librement à toutes les délégations pendant toute la durée des travaux intersessions, des comités intergouvernementaux de négociation (CIN) et des Conférences des parties (COP). Un tel dispositif doit reposer sur une approche régionale et sectorielle pour s'assurer de la bonne application des prérequis linguistiques, de l'équité numérique et de la diversité des ressources disponibles.

En tant qu'organe démocratique et indépendant comprenant des membres du monde entier et aux disciplines variées, nous souhaitons rappeler aux délégué·e·s que la [Coalition scientifique](#) se tient disponible pour répondre à toute demande d'informations, de données et de conseils basés sur des preuves scientifiques robustes et indépendantes durant le processus de négociation. Au vu du manque de temps disponible pour les négociations durant le processus du CIN, nous pensons qu'un organe consultatif scientifique formel, autorisé par les États membres et le PNUE, n'est pas nécessaire au CIN. Nous pensons qu'il faut plutôt donner la priorité à l'élaboration de mesures de contrôle concrètes qui constitueront la base de l'accord à venir. De la même manière, nous ne devrions pas attendre que le groupe d'experts sur l'interface science-politiques sur les produits chimiques et les déchets soit établi avant de prendre en compte les apports scientifiques indépendants durant tout le processus d'élaboration du traité.

Des scientifiques autochtones et détenteurs de connaissances sont aussi disponibles aux États membres pour information et conseil à tout moment, y compris pendant les périodes intersessions. Le grand groupe des peuples autochtones a été formé pour servir de point de contact entre peuples autochtones et autres parties impliquées dans les négociations sur le traité. Des scientifiques autochtones et des détenteurs de connaissances sont aussi actifs au sein de la Coalition scientifique.

Pour ce qui est de l'interface science-politique du traité, nous nous inspirons du rapport du Conseil des Ministres des pays nordiques de 2021 « *Strengthen the global science and knowledge base to reduce marine plastic pollution* »<sup>24</sup> (« Renforcer les bases de connaissance et les sciences à l'échelle internationale pour réduire la pollution plastique maritime ») pour remplir quatre prérequis clés. Ceux-ci sont **la crédibilité** (transparence, ouverture à la critique et indépendance scientifique), **la légitimité** (participation et prise de décision étendues), **la prépondérance** (résultats sur mesure) et **l'agilité** (examen en interne et flexibilité scientifique). Le meilleur moyen de garantir que ces prérequis soient remplis serait l'établissement d'un organe scientifique dédié dans le cadre du futur instrument qui serait chargé d'apporter son soutien à la réalisation des objectifs du traité et aux besoins de l'organe directeur pour garantir sa pertinence et sa réactivité.

---

<sup>24</sup> Busch, P. O., Schulte, M. L., & Simon, N. (2021). Strengthen the global science and knowledge base to reduce marine plastic pollution (Renforcer les bases de connaissance et les sciences à l'échelle internationale pour réduire la pollution plastique maritime). Nordic Council of Ministers.